
OBJET : PROJET DE FERMETURE DU BUREAU DE POSTE DE ST VICTOR DE CESSIEU

Date de la réunion : le 01 décembre 2011

Présents :

- Pascal PAYEN, conseiller général
- Pour le collectif local de défense du service postal : Nicole CHOCHINA, Michel MARMONIER, Henri BOUTHAT, Charles BIESSY, Evelyne MARTINON
- Pour la commune : Jean-Charles GALLET, Maire, Serge BIESSY, adjoint, Gilbert LAVAL, adjoint, Martine GAUTHIER, adjointe, Jean-Michel POINARD, conseiller, Anne-Marie RABATEL, conseillère Marie-Jo GARIN, Dgs
- Albert BELMONT, correspondant de presse

Le Maire accueille les participants en rappelant le contexte et les différentes démarches entreprises :

- pétition du collectif contre la fermeture de la Poste recueillant 1 570 signatures et remise de ces pétitions à Monsieur CHANA, directeur de l'enseigne La Poste à la Tour du Pin lors d'une rencontre en octobre
- Information municipale auprès de la population par le dépôt d'un courrier dans les boîtes aux lettres début octobre 2011
- courrier au Directeur de la Poste (resté sans réponse) avec copies à différents élus le 20 octobre 2011
- réponses de soutien de plusieurs d'entre eux
- première réunion avec le collectif de défense le 18 octobre 2011 et décision de lancer un recensement des besoins auprès de la population.

L'objectif de la réunion de ce jour est d'affiner ce projet d'enquête auprès de la population et de voir quelles autres pistes peuvent être envisagées.

1/ Enquête auprès de la population

Nicole CHOCHINA présente le questionnaire qui a été élaboré pour le collectif départemental et qui a permis de recenser les besoins dans d'autres communes.
Il permet notamment d'identifier quelles plages horaires (par tranches d'une demi-heure) pourraient le mieux convenir.

Il semble intéressant qu'à ce questionnaire puisse être rajouté une rubrique « motif de la venue au bureau de Poste » (retrait d'argent, courrier, colis, mandat, etc...)

Il sera diffusé par des personnes volontaires et bénévoles auprès de la population, en élargissant si possible aux communes voisines qui utilisent la Poste de Saint-Victor de Cessieu et dont un nombre significatif d'habitants ont signé la pétition (Torchefelon, Sainte-Blandine, Montagnieu).

Une formation sera proposée aux volontaires, avant qu'ils débutent le recensement.

Les questionnaires seront ensuite saisis dans un programme informatique, permettant notamment de sortir des statistiques.

Mairie

62, Place de l'Eglise - 38110 ST-VICTOR DE CESSIEU

☎ 04 74 33 40 80 📠 04 74 33 20 19

mairie.stvictordecessieu@wanadoo.fr

2/ Information dans la presse

Deux solutions pourraient être envisagées :

- un article traitant des projets de fermeture de plusieurs bureaux sur le secteur
- ou plusieurs articles répétés

Albert BELMONT, correspondant du Dauphiné Libéré va envisager ces deux possibilités, en sachant que c'est au final le journal qui décidera.

3/ Information des élus du canton

Pascal PAYEN propose qu'une rencontre des élus du canton soit organisée au cours de laquelle Jean-Charles GALLET pourrait présenter la démarche entreprise à Saint-Victor de Cessieu.

En effet, d'autres communes sont confrontées au même risque de fermeture de leur bureau de Poste (notamment Faverges de la Tour, St-André le Gaz, Dolomieu, Cessieu)

Pourrait ensuite être demandée une rencontre avec la direction départementale de la Poste et l'association des Maires pour présenter des arguments contre la fermeture (aménagement du territoire, développement durable, finances des collectivités locales, etc...)

Actions retenues et calendrier de mise en œuvre...

1/ D'ici mi-décembre :

Réunion en groupe restreint du collectif local (1 à 3 membres), d'élus (2 ou 3) et de la directrice des services de la commune afin de travailler le courrier d'information du lancement de l'enquête auprès de la population et de recrutement d'enquêteurs volontaires.

2/ D'ici la fin de l'année :

- Diffusion de ce courrier dans le bulletin municipal de St-Victor de Cessieu et si possible dans les communes de Torchefelon, Sainte-Blandine et Montagnieu

- Information dans la presse locale

3/Début janvier : formation des enquêteurs

4/Autour du 15 janvier : lancement du recensement pour une durée de 3 semaines à un mois (selon le nombre d'enquêteurs)

5/ En parallèle, organisation d'une rencontre des élus du canton (à l'initiative du conseil général)

6/ A l'issue de l'enquête et de la rencontre des élus : demande de rendez-vous auprès de la direction départementale de la Poste et négociations

Saint-Victor de Cessieu, le 1^{er} décembre 2011

-----Mairie-----

62, Place de l'Eglise - 38110 ST-VICTOR DE CESSIEU

☎ 04 74 33 40 80 📠 04 74 33 20 19

mairie.stvictordecessieu@wanadoo.fr